



Stiftung Landschaftsschutz
Schweiz



Fondation suisse pour la protection
et l'aménagement du paysage
Fondazione svizzera
per la tutela del paesaggio

Fundaziun svizra
per la protecciun da la cuntrada

Communiqué de presse FP

Berne, le 13 avril 2018

Paysage de l'année 2018 : le paysage sacré des abbayes et monastères du bassin de la Sarine

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) désigne comme Paysage de l'année 2018 le paysage sacré des abbayes et monastères du bassin de la Sarine, marqué de l'empreinte d'un patrimoine bâti religieux remarquable, et distingue ainsi l'engagement local en faveur du développement harmonieux et de la valorisation des paysages sacrés fribourgeois. La cérémonie publique de remise du prix, suivie d'un colloque et d'une excursion, aura lieu le samedi 28 avril à l'Institut agricole de Grangeneuve en présence du président du Conseil national Dominique de Buman, de la conseillère d'Etat Marie Garnier et du conseiller d'Etat Jean-François Steiert.

En 2018, c'est la huitième fois que la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) désigne le Paysage de l'année. Elle met pour la première fois l'accent sur la dimension spirituelle du paysage en choisissant de décerner la distinction au paysage sacré des abbayes et monastères du bassin de la Sarine. Issu des grands défrichements à travers l'histoire, ce paysage est encore fortement marqué par la présence de très nombreux éléments architecturaux liés au sacré: croix, petits sanctuaires, chemins de croix, chapelles, églises, cathédrale et plus particulièrement abbayes et monastères. Symboles de la tradition catholique ancrée dans l'histoire du canton de Fribourg, lieux de recueillement et de contraste entre nature et culture, ces édifices forment un patrimoine bâti admirable qui confère au paysage une dimension spirituelle remarquable. Les bénéficiaires du prix sont le Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg et la communauté d'intérêt «L'esprit des lieux», pour leur engagement en faveur du développement harmonieux et de la valorisation des paysages sacrés fribourgeois et plus particulièrement des abbayes et monastères du bassin de la Sarine.

Après la cérémonie de remise du prix, le samedi 28 avril à l'Institut agricole de Grangeneuve, la FP organise un colloque ouvert au public sur le thème «Le paysage sacré: façonné, jalonné et sublimé», suivi d'une excursion à l'abbaye d'Hauterive. La participation à la remise du prix et au colloque est gratuite.

Chaque année, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) désigne le Paysage de l'année. Cette distinction permet de communiquer sur les valeurs des paysages suisses, d'informer sur les dangers qui les menacent et d'honorer l'engagement local en faveur de l'aménagement du paysage. Le prix est doté d'un montant de Fr. 10'000.- offert par la Fédération des coopératives Migros et M. Balthasar Schmid, de Meggen (LU). Cette année, le prix s'inscrit également sous le signe de l'Année du patrimoine culturel 2018.

Une documentation détaillée avec photos peut être téléchargée sur www.sl-fp.ch (> Actuel).

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)
Informations : Roman Hapka, directeur suppléant, 079 601 76 64, 031 377 00 77